

SICPA

Code de
Conduite



Enabling trust

SICPA
CODE DE CONDUITE

TABLE DES MATIÈRES

SECTION 01	1.1	UNE CONVERSATION AVEC PHILIPPE AMON	6
LA CONFIANCE EST NOTRE DOMAINE	1.2	NOS VALEURS, NOTRE MISSION	8

SECTION 02	2.1	OBÉIR À LA LOI, SUIVRE LE CODE	12
VOTRE RESPONSABILITÉ	2.2	NOS ATTENTES	14

SECTION 03	3.1	DIVERSITÉ ET INCLUSION	18
NOS COLLABORATEURS	3.2	SANTÉ ET SÉCURITÉ	20
	3.3	CONFLIT D'INTÉRÊTS	22
	3.4	COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX	23

SECTION 04	4.1	CORRUPTION	26
L'INTÉGRITÉ DANS NOS AFFAIRES	4.2	CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS	29
	4.3	INTERAGIR AVEC LES REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX	30
	4.4	TRAVAILLER AVEC DES TIERS	32
	4.5	DROIT DE LA CONCURRENCE	34
	4.6	CONTRÔLES DU COMMERCE	36

SECTION 05	5.1	RAPPORTS FINANCIERS	40
NOTRE INTÉGRITÉ FINANCIÈRE	5.2	LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT	41
	5.3	FRAUDE	42
	5.4	DONATIONS POLITIQUES ET DE CHARITÉ	44
	5.5	LOBBYING ET AFFAIRES POLITIQUES	45

SECTION 06	6.1	SÉCURITÉ DES PRODUITS	49
NOTRE COMPORTEMENT SUR LES MARCHÉS	6.2	ENVIRONNEMENT	50
	6.3	PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE	53
	6.4	CONFIDENTIALITÉ	54
	6.5	CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION	56
	6.6	PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE	58
	6.7	SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ	59
	6.8	TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME	60
	6.9	CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT	61

SECTION 07	7.1	À QUI S'ADRESSER	64
OBTENIR DE L'AIDE ET DES CONSEILS	7.2	EXPRIMER DES PRÉOCCUPATIONS - <i>SPEAK UP</i>	67

SECTION 01

LA CONFIANCE EST NOTRE DOMAINE

DANS CETTE SECTION

- 1.1 UNE CONVERSATION AVEC PHILIPPE AMON
- 1.2 NOS VALEURS, NOTRE MISSION

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



UNE CONVERSATION AVEC PHILIPPE AMON

L'objectif de SICPA est de *Enabling Trust* (« Permettre la confiance »). Qu'est-ce que cela signifie ?

La confiance est la pierre angulaire de l'harmonie sociale, de la prospérité économique et du progrès civique. Depuis près d'un siècle, SICPA permet la confiance nécessaire au fonctionnement des sociétés modernes face à l'incertitude économique, aux perturbations technologiques et aux nouveaux défis de société.

SICPA permet la confiance entre les institutions publiques et les citoyens en protégeant la souveraineté des chaînes de valeur stratégiques, en garantissant l'authenticité des données et en assurant l'intégrité des billets de banque, des transactions, des services électroniques et des documents officiels. En outre, SICPA permet la confiance entre les entreprises et leurs clients grâce à des solutions permettant d'authentifier les produits et de protéger les acteurs économiques légitimes et les consommateurs individuels contre les produits contrefaits.



Le respect de la loi et l'intégrité dans les affaires ne sont pas facultatifs ; ils sont essentiels pour établir la confiance, qui est au cœur de nos activités.



Comment ce Code de Conduite se rapporte-t-il à l'objectif de *Enabling Trust* ?

Ce Code décrit la manière dont nous voulons faire des affaires avec intégrité, comment nous nous engageons envers nos employés et nos parties prenantes, et ce que nous attendons de chacun au sein de SICPA. En effet, la confiance que nous accordent nos clients et nos partenaires commerciaux dépend de notre intégrité. Sans intégrité, il ne peut y avoir de confiance.

Par conséquent, ce Code est destiné non seulement aux employés de SICPA, mais aussi à tous nos fournisseurs, partenaires commerciaux et clients. Alors que nous travaillons tous ardemment chez SICPA pour concrétiser notre vision de *Enabling Trust* et développer durablement notre activité, nous devons toujours veiller non seulement à respecter la loi, mais aussi à exercer nos activités avec intégrité.

Ce Code doit-il donc être considéré comme un guide ?

Absolument. Ce Code est un document global que j'aime considérer comme une boussole comportementale. Bon nombre des sujets qu'il couvre sont étayés par des politiques et des procédures supplémentaires. Ce sont des ressources utiles, surtout lorsque nous sommes confrontés à des situations ou des décisions difficiles.

Y a-t-il un canal privilégié pour que quelqu'un puisse poser des questions ou faire part de ses préoccupations ?

Tout d'abord, j'encourage chacun à poser des questions, à proposer des améliorations ou à faire part de ses préoccupations, surtout en cas de doute. Chez SICPA, nous promovons une culture de la prise de parole ouverte (*Speak Up*) en incitant nos employés à parler à leurs responsables, à d'autres départements, à l'équipe dirigeante ou à moi-même. Il en va de même pour nos parties prenantes externes. Enfin, tout le monde peut utiliser notre système d'alerte SICPA, la *Speak Up Line*.

Un dernier mot, peut-être ?

Je compte sur chaque employé de SICPA pour prendre les bonnes décisions à tout moment et pour contribuer à préserver notre réputation et notre succès à long terme. Le respect de la loi et l'intégrité dans les affaires ne sont pas facultatifs ; ils sont essentiels pour établir la confiance, qui est au cœur de nos activités.

PHILIPPE AMON
PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL
SICPA

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



NOS VALEURS, NOTRE MISSION



Dans le monde complexe dans lequel nous évoluons, nos valeurs sont la boussole de nos collaborateurs. Elles sont fondamentales pour ce que nous sommes et ce que nous défendons, et elles nous aident à agir d'une manière cohérente avec notre culture commune.

Nous attendons de tous nos employés qu'ils adoptent et se comportent conformément à nos cinq valeurs fondamentales :

- Respect
- Engagement
- Solidarité
- Compétence
- Confiance

De même, nous attendons de tous nos employés qu'ils interprètent et respectent ce Code de Conduite en gardant ces valeurs à l'esprit.

NOS VALEURS EN PRATIQUE



Respect

Nous nous écoutons et nous nous acceptons mutuellement, conscients de notre individualité et de nos différences.



Engagement

Nous nous engageons, décidons et agissons avec conviction, créativité, courage, persévérance et énergie pour notre réussite collective.



Solidarité

Nous favorisons la cohésion de groupe, partageons les responsabilités et restons unis.



Compétence

Nous utilisons, partageons et développons en permanence notre expertise.



Confiance

Nous créons un environnement et cultivons des relations basées sur l'échange, la transparence et l'intégrité pour favoriser l'épanouissement individuel et la performance de tous.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

SECTION 02

VOTRE RESPONSABILITÉ

La réalisation de l'objectif de notre entreprise, qui est de *Enabling Trust* (« Permettre la confiance »), est la responsabilité de chacun. Nous ne pouvons y parvenir que par un effort collectif, en nous conformant à toutes les lois applicables et en suivant nos politiques internes.

DANS CETTE SECTION

- 2.1 OBÉIR À LA LOI, SUIVRE LE CODE
- 2.2 NOS ATTENTES

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
**VOTRE
RESPONSABILITÉ**

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

OBÉIR À LA LOI, SUIVRE LE CODE

Nous exigeons de chaque employé, dirigeant, directeur, individu ou entité représentant ou servant les intérêts de SICPA qu'il se conforme à toutes les lois et réglementations applicables à ses activités pour ou au nom de la société.

Ce Code vous guide en soulignant le comportement attendu dans des domaines clés, mais sachez que le respect de toutes les lois et réglementations applicables reste votre responsabilité personnelle.

Mener des affaires pour SICPA ne doit jamais vous obliger à enfreindre ou à contourner ces lois et règlements, ou à compromettre notre Code.

SICPA opère dans un environnement complexe, être innovant et global signifie être régulièrement confronté à de nouvelles questions et situations. Votre responsable vous aidera à faire ce qui est juste.

DEMANDEZ DE L'AIDE SI

Vous pensez que vous ne pouvez pas atteindre vos objectifs commerciaux ou vous conformer aux instructions de votre supérieur avec intégrité.

Vous ne savez pas quelles lois ou réglementations s'appliquent à vos activités.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



NOS ATTENTES

Nous demandons à tous nos collaborateurs et partenaires commerciaux de respecter ce Code.

NOUS ATTENDONS DE VOUS DE



Lire ce Code, de vérifier que vous le comprenez et de savoir comment l'appliquer.



Demander des conseils lorsque vous n'êtes pas sûr de la règle à appliquer.



Partager vos doutes (*speak up*) si vous pensez que certains ne respectent pas les règles.

SI VOUS ÊTES UN CHEF D'ÉQUIPE OU UN CADRE DE SICPA, NOUS ATTENDONS ÉGALEMENT DE VOUS DE



Montrer l'exemple par vos paroles et vos actes.



Promouvoir et expliquer ce Code et les politiques SICPA applicables par le biais de discussions et de formations.



Encourager les employés à venir vous voir pour vous faire part de leurs préoccupations ou de leurs questions.



Écouter toutes les préoccupations et les questions et prendre au sérieux les signalements de violation.



Soutenir ceux qui se manifestent et veiller à ce que personne ne subisse de représailles pour avoir osé parler.



Transmettre et/ou prendre les mesures appropriées lorsqu'un problème est porté à votre attention.

SECTION 03

NOS COLLABORATEURS

Nous devons notre succès à nos collaborateurs, et nous nous engageons à assurer le développement, la sécurité et le bien-être de nos employés.

Nous devons tous être fiers de notre rôle au sein de SICPA et avoir la certitude que nous pouvons réaliser notre potentiel, sans discrimination ni harcèlement.

Nous travaillons ensemble dans une atmosphère d'équité et de respect mutuel.

DANS CETTE SECTION

- 3.1 DIVERSITÉ ET INCLUSION
- 3.2 SANTÉ ET SÉCURITÉ
- 3.3 CONFLIT D'INTÉRÊTS
- 3.4 COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

**03
NOS
COLLABORATEURS**

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

DIVERSITÉ ET INCLUSION

Notre engagement en faveur d'une main-d'œuvre diversifiée et inclusive ne fait pas que renforcer notre culture, il renforce aussi notre position sur le marché mondial.

NOTRE LIEU DE TRAVAIL EST DIVERSIFIÉ



Nous voulons attirer, retenir et développer les meilleurs talents, à partir d'un vivier qui reflète la diversité de notre présence mondiale.

Nous sommes convaincus que la diversité des perspectives alimente l'innovation et rend notre lieu de travail plus créatif et stimulant.

NOTRE LIEU DE TRAVAIL EST INCLUSIF



Nous voulons que tous nos collaborateurs sentent qu'ils peuvent et doivent apporter leur contribution, quel que soit leur parcours personnel.

Chacun d'entre nous devrait se sentir autorisé à poursuivre l'excellence professionnelle, technique et scientifique sans craindre aucune forme de discrimination.

PENSEZ-Y

- Lorsque vous sélectionnez des candidats pour un nouveau poste ou une promotion, assurez-vous que votre décision est fondée sur les qualifications des personnes et leur capacité objective à contribuer.

La diversité signifie l'acceptation et le respect des différences individuelles, telles que le statut parental, le sexe, la religion, la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, les capacités physiques, l'âge, le statut socio-économique, les convictions politiques et autres idéologies.

L'inclusion signifie être curieux de nos différences et veiller activement à ce que chacun se sente compris et apprécié pour sa contribution.

NOTRE LIEU DE TRAVAIL EST ÉQUITABLE



Nous nous engageons à éliminer les préjugés et la discrimination dans tous nos processus internes au niveau mondial, dans tous les aspects de l'emploi, du recrutement à la progression de carrière.

Nous proposons des régimes de rémunération justes et équitables, qui reflètent les performances individuelles, et nous surveillons activement la rémunération et les avantages de nos collaborateurs afin d'identifier et de corriger les inégalités potentielles.

NOTRE LIEU DE TRAVAIL EST SANS HARCÈLEMENT



Nous ne tolérons aucune forme de harcèlement, qu'il soit sexuel ou autre.

Le harcèlement moral, les brimades et les formes de communication inappropriées n'ont pas leur place dans notre environnement de travail.

Notre ton et notre méthode de communication doivent toujours être prévenants, respectueux et professionnels, jamais agressifs ni dédaigneux.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

La protection de la santé et de la sécurité de nos collaborateurs est toujours notre priorité absolue.

- ✓ Chaque jour, nous nous efforçons d'offrir un lieu de travail sûr et sain à nos employés et à tous ceux qui travaillent avec nous, tels que nos fournisseurs, sous-traitants, clients et partenaires commerciaux.
- ✓ Nous nous tenons informés de tous les risques professionnels générés par nos activités et veillons à ce qu'ils soient atténués de manière adéquate et efficace.
- ⊗ Nous ne faisons aucun compromis sur le bien-être mental et physique de nos collaborateurs.

PENSEZ-Y

- Lorsque vous êtes confronté à des risques pour la sécurité, protégez-vous et protégez les autres, et faites part de vos préoccupations.
- Ne fixez jamais d'objectifs professionnels qui compromettent votre santé ou vos mesures de sécurité.



01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



CONFLIT D'INTÉRÊTS

Nous gérons nos intérêts externes de manière transparente afin d'éviter toute relation inappropriée et de protéger notre réputation.

Nous respectons la vie privée de chaque employé de SICPA et ne souhaitons généralement pas interférer avec leurs intérêts privés ou ceux de leur famille. Toutefois, dans certaines situations, ces intérêts peuvent entrer en conflit avec les intérêts légitimes de notre entreprise.

Nous veillons à ce que de telles situations soient déclarées et gérées de manière appropriée afin d'éviter toute irrégularité ou atteinte à la réputation des parties concernées.

PENSEZ-Y

- Même si les lois ne sont pas violées, les conflits d'intérêts peuvent toujours entraîner un comportement indésirable ou contraire à l'éthique.
- Qu'ils soient réels ou perçus, ils exigent de la transparence et sont gérés au mieux en étant déclarés, discutés, décidés et documentés.

COMMUNICATION SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nous utilisons les réseaux sociaux avec prudence et d'une manière conforme à nos valeurs.



Conformité

Notre présence sur les plateformes de réseaux sociaux en tant qu'employés ou représentants de SICPA doit refléter les valeurs de l'entreprise et respecter les lois applicables.



Confidentialité

Nous n'utilisons jamais les réseaux sociaux pour mener des discussions professionnelles. Même lorsqu'un canal semble privé, nous ne partageons pas d'informations confidentielles.



Sens commun

Nous devons exprimer nos opinions personnelles avec discernement et bon sens, en respectant nos collègues, nos clients et nos partenaires.

SECTION 04

L'INTÉGRITÉ DANS NOS AFFAIRES

Pour être crédibles en tant que *Trust Enablers* (« Facilitateurs de confiance ») dans plus de 180 pays, nous devons nous conformer aux lois de ces différents marchés et agir conformément à nos valeurs.

L'intégrité signifie faire ce qui est juste, pas nécessairement ce qui est facile ou immédiatement rentable. Cela peut signifier qu'il faut renoncer à des opportunités commerciales si cela compromet nos valeurs.

DANS CETTE SECTION

- 4.1 CORRUPTION
- 4.2 CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS
- 4.3 INTERAGIR AVEC LES REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX
- 4.4 TRAVAILLER AVEC DES TIERS
- 4.5 DROIT DE LA CONCURRENCE
- 4.6 CONTRÔLES DU COMMERCE

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

**04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES**

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

CORRUPTION

Nous ne tolérons jamais les pots-de-vin ou la corruption.

Les pots-de-vin et autres transactions de corruption ne se limitent pas à l'argent liquide. Ils peuvent prendre la forme d'un cadeau, d'une invitation à un événement, d'un don de charité, d'une opportunité d'emploi - tout ce qui, si offert ou promis, peut influencer la décision du destinataire ou le résultat de la transaction commerciale.

Nous n'agissons jamais dans l'intention de corrompre. Nous ne donnons ni ne recevons d'avantages indus en échange de quoi que ce soit de valeur.

Nous n'offrons, ne promettons, n'acceptons ou n'autorisons pas les pots-de-vin. Ces transactions et autres actes de corruption ne se limitent pas à l'argent liquide.

La pression d'être impliqué dans des transactions corrompues peut survenir dans la plupart de nos activités commerciales de routine : lorsque nous cherchons à conclure une vente, lorsque nous négocions avec un vendeur, lorsque nous demandons une licence ou un permis.

Nous restons également vigilants et nous nous abstenons d'agir d'une manière qui pourrait être perçue comme corrompue par nos partenaires ou des observateurs extérieurs.

Notez que des règles spécifiques s'appliquent lorsqu'un représentant gouvernemental est impliqué.

PENSEZ-Y

- Toute demande de pot-de-vin ou d'avantage indu qui n'est pas correctement signalée et à laquelle il n'est pas donné suite peut éventuellement se retourner contre nous. Même la perception d'une conduite commerciale inappropriée pourrait nuire à notre réputation et à nos activités.
- Chez SICPA, nous n'acceptons jamais l'argument selon lequel « c'est ainsi que les affaires se font ici » comme une excuse pour conclure des transactions corrompues.

EXEMPLES

- Ne payez une commission à un intermédiaire que lorsque vous avez compris et documenté la valeur ajoutée légitime de cet intermédiaire à la transaction.
- N'invitez jamais un client à passer un week-end de loisirs aux frais de l'entreprise.
- Évitez de donner un contrat de travail ou de consultant à un proche d'un client.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



CADEAUX ET DIVERTISSEMENTS

Nous maintenons l'échange de cadeaux et de divertissements dans les limites d'une courtoisie professionnelle raisonnable.

- ✓ Nous faisons preuve de bon sens et nous nous référons à nos politiques lorsque nous décidons d'offrir ou d'accepter des cadeaux, des repas ou des marques d'hospitalité.
- ✓ Nous analysons comment l'échange de ces cadeaux peut être perçu de l'extérieur, dans le contexte de la relation de SICPA avec l'autre partie.
- ✓ Nos politiques définissent des seuils et des niveaux d'approbation raisonnables pour les échanges de cadeaux et d'invitations avec des agents non gouvernementaux. Des règles spécifiques s'appliquent aux interactions avec un représentant gouvernemental.
- ✗ L'échange occasionnel de petits cadeaux et d'invitations à des divertissements fait partie de l'établissement de relations d'affaires, mais lorsque ces cadeaux sont utilisés pour influencer indûment des décisions commerciales, nous ne devons pas les accepter.
- ✗ Dans tous les cas, les cadeaux en espèces ou en équivalent d'espèces, tels que les bons d'achat, sont strictement interdits.

PENSEZ-Y

- De nombreuses organisations ont leurs propres règles concernant les cadeaux et les divertissements. Avant d'offrir un cadeau ou une invitation, tenez compte des règles de l'entreprise de votre homologue.
- Réfléchissez toujours à la manière dont vos collègues ou vos clients percevront votre don ou votre acceptation de tels cadeaux.

INTERAGIR AVEC LES REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

Nous encourageons les interactions transparentes et légales avec les représentants gouvernementaux.

Les interactions avec les représentants gouvernementaux font partie intégrante des activités de SICPA. Elles sont généralement soumises à des règles plus restrictives et à la vigilance du public, de sorte que nous sommes particulièrement attentifs à éviter ne serait-ce que la perception d'une irrégularité.

LES REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX COMPRENNENT

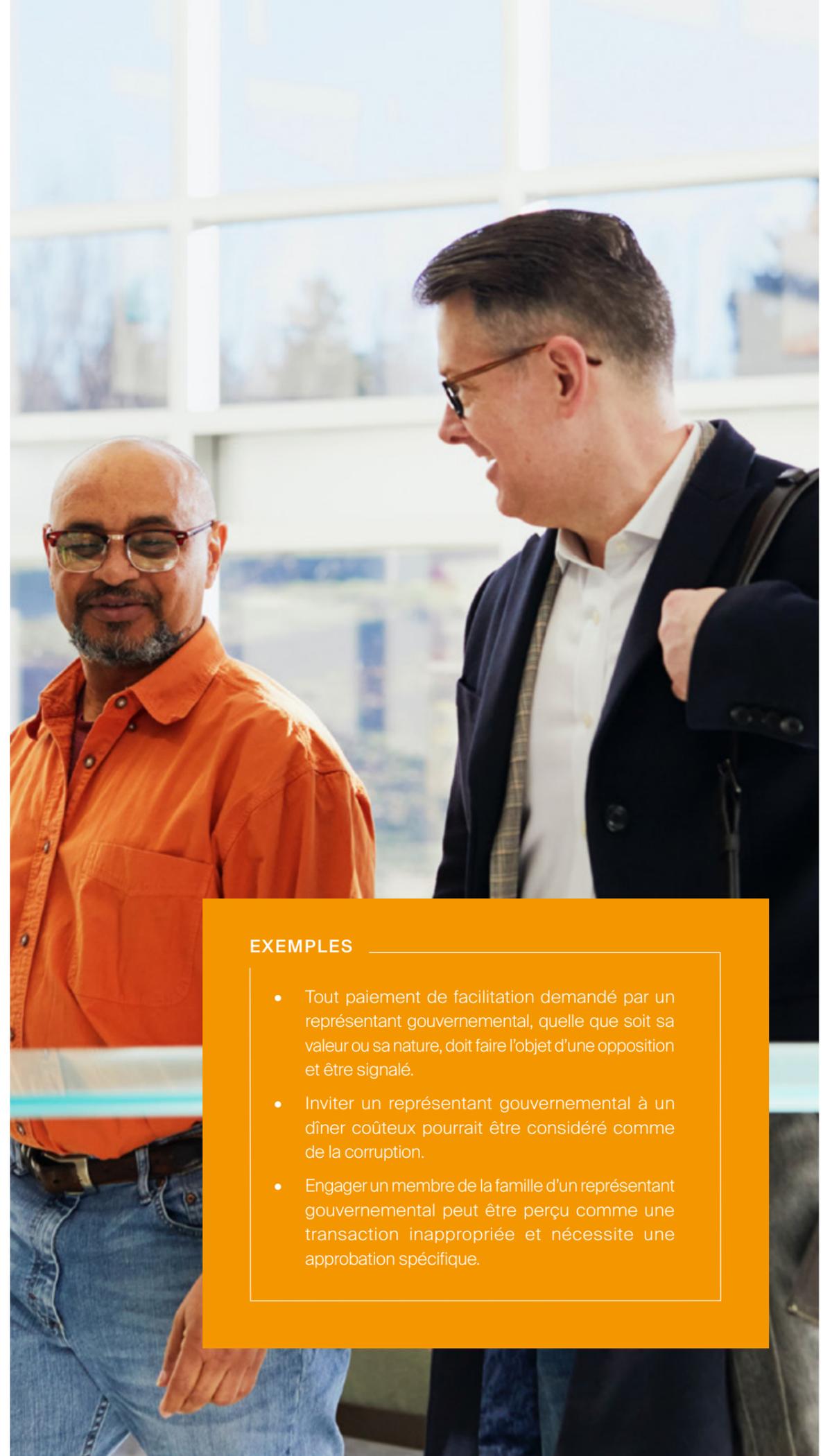
- Tout membre, employé ou personne agissant au nom des agences gouvernementales, des entreprises d'État, ou des organisations internationales
- Les représentants élus
- Les responsables de partis politiques

Les proches des représentants gouvernementaux sont soumis aux mêmes restrictions.

- Pour éviter toute interaction inappropriée qui pourrait exposer les représentants gouvernementaux ou SICPA, nous nous familiarisons avec les règles applicables.
- En tant que *Trust Enablers* (« Facilitateurs de confiance ») pour nos clients et le public, nous devons être particulièrement attentifs à ne pas enfreindre les règles des marchés publics en faisant des cadeaux ou des offres qui pourraient être considérés comme des tentatives d'influencer le processus décisionnel.
- En règle générale, nous n'offrons pas de cadeaux, de contributions, de dons ou de parrainages aux représentants du gouvernement, ni ne payons pour leurs déplacements et leurs divertissements. Toute exception à cette règle, quelle que soit sa valeur, nécessite l'approbation préalable du *Chief Compliance Officer* ou de son représentant.

PENSEZ-Y

- Si vous entretenez une relation personnelle avec un représentant gouvernemental, vous devez le signaler à SICPA car cela peut être considéré comme un conflit d'intérêts.
- Les employés d'entreprises privées peuvent être considérés comme des représentants gouvernementaux s'ils agissent au nom, par exemple, d'une agence gouvernementale.



EXEMPLES

- Tout paiement de facilitation demandé par un représentant gouvernemental, quelle que soit sa valeur ou sa nature, doit faire l'objet d'une opposition et être signalé.
- Inviter un représentant gouvernemental à un dîner coûteux pourrait être considéré comme de la corruption.
- Engager un membre de la famille d'un représentant gouvernemental peut être perçu comme une transaction inappropriée et nécessite une approbation spécifique.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

TRAVAILLER AVEC DES TIERS

Nous sommes responsables de ce que les autres font en notre nom.

- ✓ Nous nous assurons de connaître et de comprendre les personnes avec lesquelles nous faisons affaire, en faisant preuve de diligence raisonnable en matière d'intégrité et en exigeant une documentation appropriée pour leurs services.
- ✓ Une fois que nous avons décidé de travailler avec une tierce partie, celle-ci est tenue de respecter nos propres normes élevées. Leur travail affecte notre réputation et leur impact est en définitive notre responsabilité.
- ⊗ Nous ne demandons jamais à des tiers - fournisseurs, sous-traitants, consultants commerciaux et autres partenaires commerciaux - d'agir d'une manière qui ne soit pas conforme au présent Code ou aux lois et règlements applicables.
- ⊗ Si nous ne pouvons pas agir nous-mêmes sans compromettre nos principes, nous ne pouvons pas leur demander de le faire en notre nom. Nous sommes responsables de leurs actions.

PENSEZ-Y

- Nous devons toujours avoir un motif valable et bien documenté pour justifier l'engagement d'un tiers particulier.
- Nos attentes en matière de respect du présent Code s'appliquent également à nos partenaires commerciaux et il nous appartient de les informer. L'engagement d'un tiers dont la réputation est douteuse ou l'intégrité médiocre exposera SICPA.

EXEMPLES

- Ne faites jamais appel à un tiers pour contourner les exigences légales ou réglementaires.
- Ne faites jamais appel à un intermédiaire si vous ne comprenez pas son rôle dans la transaction, même (et surtout) s'il est recommandé par le client.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

DROIT DE LA CONCURRENCE

Nous nous livrons à une concurrence loyale et ne sommes jamais en collusion avec nos concurrents.

- ✓ Nous sommes compétitifs sur le marché en offrant des solutions innovantes et utiles à nos clients.
- ✓ Nous limitons nos interactions avec les concurrents à l'espace « pré-concurrentiel », par exemple dans le cadre d'associations professionnelles ou d'initiatives sectorielles.
- ✓ Nous exerçons généralement nos activités à l'échelle mondiale dans le respect du droit suisse et européen de la concurrence, à moins que les lois locales applicables ne soient plus restrictives.
- ✓ Nous explorons les nouvelles opportunités commerciales indépendamment des concurrents, sauf si nous envisageons spécifiquement un projet commun.



- ⊗ Chaque fois que nous interagissons avec nos concurrents, nous veillons à ne pas partager des informations interdites par le droit de la concurrence.
- ⊗ Nous ne discutons pas et ne convenons pas avec les concurrents de la manière d'approcher (ou de ne pas approcher) des clients ou des catégories de clients spécifiques.

PENSEZ-Y

- Même un simple échange entre concurrents d'informations commercialement sensibles peut être illégal. Que l'information sensible soit partagée ou reçue, écrite ou orale, vraie ou fausse, elle peut exposer SICPA.
- La plupart des processus d'attribution de marchés publics comportent des règles de confidentialité. Nous ne discutons jamais des termes des propositions de SICPA avec les autres soumissionnaires.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

CONTRÔLES DU COMMERCE

Nous respectons toutes les sanctions économiques et commerciales internationales applicables.



Conformité

Nous respectons toutes les lois et réglementations applicables en matière de contrôle du commerce, y compris les restrictions concernant des produits, des technologies et des pays de destination spécifiques.



Surveillance

Nous surveillons en permanence l'évolution des réglementations et assurons un suivi si nous craignons que nos flux de produits ne les enfreignent.



Contrôles

Nous contrôlons continuellement nos partenaires commerciaux pour détecter des changements potentiels dans leur statut de sanction.

PENSEZ-Y

- Notez que des règles spécifiques s'appliquent aux pays hautement sanctionnés, tels que définis par SICPA.

SECTION 05

NOTRE INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

Des rapports financiers fiables, précis et honnêtes sont essentiels pour mesurer et contrôler nos performances.

En tant que partenaire de confiance et entreprise citoyenne, nous n'utilisons pas les informations financières, les transactions ou les opérations pour tromper ou contourner les réglementations.

DANS CETTE SECTION

- 5.1 RAPPORTS FINANCIERS
- 5.2 LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT
- 5.3 FRAUDE
- 5.4 DONATIONS POLITIQUES ET DE CHARITÉ
- 5.5 LOBBYING ET AFFAIRES POLITIQUES

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

**05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE**

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



RAPPORTS FINANCIERS

Nous appliquons des contrôles robustes sur les transactions et les rapports financiers.

- ✓ Nous nous assurons que nous savons comment nous gagnons et dépensons l'argent de la société.
- ✓ Nos documents comptables et financiers reflètent de manière aussi précise et complète que possible la réalité de nos opérations.
- ✓ Nous respectons toutes les normes comptables et les réglementations fiscales applicables en matière de divulgation et de conservation de la documentation.

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT

Nous sommes proactifs et veillons à ne jamais prendre part à des flux financiers illégaux.



En tant que partie prenante responsable du système financier mondial, **nous nous conformons à toutes les réglementations financières applicables.**



Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour **connaître nos partenaires commerciaux** et l'origine de leurs fonds.



Nous surveillons nos flux financiers et assurons un **suivi immédiat de toute irrégularité suspectée.**

FRAUDE

Nous agissons avec honnêteté et intégrité dans toutes nos transactions commerciales.

Nous nous engageons à prévenir, détecter et enquêter sur tout comportement malhonnête susceptible d'affecter notre personnel, nos activités ou nos actifs.

Nous nous engageons à obtenir le meilleur rapport qualité-prix dans toutes nos décisions d'achat, et nous n'utilisons pas les ressources et les actifs de SICPA pour notre gain personnel.



- ✓ Nous sommes tous tenus de suivre les processus et les procédures conçus pour protéger l'entreprise contre les activités frauduleuses, et nous encourageons une culture de l'honnêteté dans toutes nos opérations.
- ⊗ Nous n'essayons pas de contourner les règles ou d'obtenir des avantages indus en faisant de fausses déclarations.
- ⊗ Nous n'agissons pas de manière frauduleuse pour obtenir un gain financier ou personnel injuste ou illégal, ni pour faciliter un comportement frauduleux.

PENSEZ-Y

- Agissez toujours dans le meilleur intérêt de SICPA et respectez les règles et règlements applicables.
- Assurez-vous que les exceptions aux processus et procédures existants sont examinées et approuvées à un niveau approprié.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

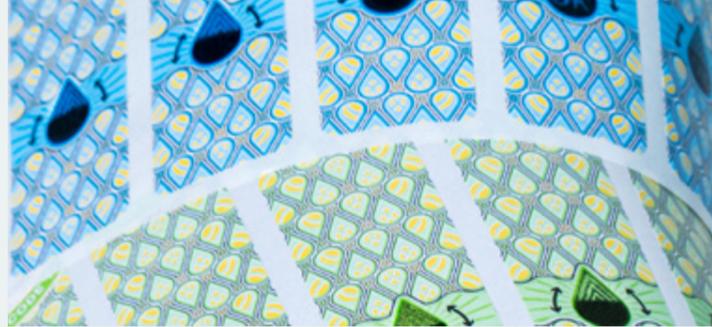
03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
**NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE**

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



DONATIONS POLITIQUES ET DE CHARITÉ

Nous ne tentons pas d'influencer les décisions par le biais de nos dons, subventions ou contributions caritatives.

Nos engagements communautaires consistent à soutenir des initiatives caritatives ou d'intérêt public par des contributions en nature ou financières.

Ces contributions sont toujours conformes aux exigences réglementaires et pertinentes de transparence et ne sont jamais utilisées pour influencer le résultat d'une transaction commerciale ou d'une décision politique.

Nous examinons attentivement toutes les contributions caritatives avant de les approuver, afin de nous assurer qu'elles sont compatibles avec les activités commerciales et les engagements de SICPA, et d'éviter toute perception d'irrégularité.



LOBBYING ET AFFAIRES POLITIQUES

Nous ne nous engageons généralement pas dans des activités de lobbying.

- ✓ Nous collaborons avec des agences gouvernementales, en tant que clients existants ou potentiels, dans le cadre normal de nos activités commerciales.
- ⊗ Nous ne tentons pas d'influencer les réglementations ou la législation par des activités de lobbying, directement ou indirectement.

Toute dérogation à cette règle générale doit rester strictement dans les limites de la réglementation locale et nécessite l'approbation préalable d'un membre du Comité Exécutif.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

SECTION 06

NOTRE COMPORTEMENT SUR LES MARCHÉS

Nous sommes un partenaire de confiance pour nos clients du monde entier, qui comptent sur notre fiabilité.

Nous nous engageons à être une entreprise citoyenne et nous sommes conscients de notre impact sur chaque groupe de parties prenantes avec lequel nous interagissons.

DANS CETTE SECTION

- 6.1 SÉCURITÉ DES PRODUITS
- 6.2 ENVIRONNEMENT
- 6.3 PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
- 6.4 CONFIDENTIALITÉ
- 6.5 CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION
- 6.6 PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE
- 6.7 SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ
- 6.8 TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME
- 6.9 CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

**06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS**

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



PENSEZ-Y

- Demandez et recueillez les commentaires des clients sur la qualité et la sécurité des produits.
- Signalez les défauts identifiés ou suspectés dans nos matières premières ou nos produits.

SÉCURITÉ DES PRODUITS

Nous concevons et fabriquons nos produits pour qu'ils soient aussi sûrs que possible.



Nos produits sont conformes aux **réglementations** applicables **aux produits chimiques** sur tous nos marchés et à tout moment.



Nous menons des **programmes de gestion du changement** efficaces et efficaces pour maintenir les normes de sécurité dans le temps.



Chez SICPA, nous développons et fabriquons nos produits avec une vision à long terme en sélectionnant soigneusement les matières premières et en **minimisant les risques**.



Nous **surveillons** de manière proactive **les données sur les produits et les réglementations**, afin que nos clients disposent de toutes les informations pertinentes en matière de sécurité.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

ENVIRONNEMENT

Nous nous engageons à améliorer nos performances environnementales et à apporter une contribution positive à la nature et à la société.

Nous prenons les questions environnementales au sérieux et nous savons que nous avons la responsabilité de jouer notre rôle dans la protection de l'avenir de notre planète.

La réduction de notre empreinte environnementale est l'une de nos priorités. Nous évaluons et cherchons à réduire l'impact de nos produits et de nos activités sur l'environnement.

Nous nous engageons à mener nos activités dans le respect des réglementations environnementales et en accord avec les principes reconnus de développement durable.

NOUS VISIONS EN PERMANENCE À

- ✓ Améliorer nos performances environnementales sur l'ensemble de notre chaîne de valeur en développant, fabriquant et promouvant des produits et solutions durables.
- ✓ Augmenter la circularité dans nos opérations et notre chaîne de valeur.
- ✓ Promouvoir les bonnes pratiques de gestion environnementale auprès de nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement.
- ✓ Promouvoir et mettre en œuvre un approvisionnement et une utilisation responsables des ressources.
- ✓ Promouvoir la protection de l'environnement et de la biodiversité.

PENSEZ-Y

- Considérez l'impact négatif possible de vos activités professionnelles quotidiennes sur l'environnement et trouvez des moyens de le réduire.

NOUS RECHERCHONS CONTINUUELLEMENT LES OPPORTUNITÉS D'ADAPTER NOS PROCESSUS INDUSTRIELS ET NOS PRATIQUES COMMERCIALES EN



Réduisant nos émissions de gaz à effet de serre.



Limitant notre utilisation de substances dangereuses.



Réduisant nos déchets industriels.



Mettant en œuvre des pratiques efficaces de gestion de l'eau.



Optimisant notre consommation d'énergie.



Promouvant l'efficacité énergétique, la récupération d'énergie et l'utilisation de sources d'énergie renouvelables.

Nous comparons constamment nos performances environnementales, recherchons des certifications externes et rendons compte de nos progrès.

En collaboration avec les parties prenantes internes et externes, nous adoptons une approche globale pour protéger l'environnement et améliorer nos performances.



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Nous protégeons la propriété intellectuelle de SICPA et respectons celle des autres.

Des designs aux droits d'auteur, en passant par les brevets et les marques, la propriété intellectuelle de SICPA est le fruit de notre innovation collective.

SICPA possède des droits de propriété intellectuelle sur plusieurs technologies et juridictions qui soutiennent notre stratégie commerciale.

- ⊗ Nous ne les utilisons ni ne les partageons à des fins personnelles ou en dehors d'un cadre juridique approprié.

- ⊗ Nous n'abusons pas non plus de la propriété intellectuelle ou des informations confidentielles des autres dans le cadre de notre travail.



CONFIDENTIALITÉ

Nous limitons l'accès et le partage des informations confidentielles uniquement sur la base stricte de la nécessité.

Nous protégeons les informations générées par notre activité et qui nous sont confiées par nos employés et partenaires en les traitant de manière sécurisée et confidentielle.

Nous traitons ces informations comme un actif stratégique et allouons des ressources à leur préservation et à leur sécurité.

PENSEZ-Y

- Faites attention au niveau de confidentialité des documents ou des fichiers sur lesquels vous travaillez et suivez le protocole de partage approprié.
- Assurez-vous que les parties externes signent toujours un accord formel de non-divulgence avant de partager toute information identifiée comme confidentielle.

NOUS RESPECTONS TOUTES LES POLITIQUES INTERNES ET LES OBLIGATIONS CONTRACTUELLES RELATIVES AU TRAITEMENT DES INFORMATIONS CONFIDENTIELLES EN



Identifiant et étiquetant clairement les informations qui ne sont pas publiquement partageables en fonction de leur criticité à travers plusieurs niveaux de confidentialité.



Restreignant le partage des informations aux collègues et partenaires spécifiquement accrédités pour y accéder.



Nous tenant au courant des exigences en matière de confidentialité.



Veillant à ce que les informations confidentielles, quel que soit leur format, soient toujours **stockées** et transférées **en toute sécurité**.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

CYBERSÉCURITÉ ET SÉCURITÉ DE L'INFORMATION

Nous protégeons nos systèmes d'information contre les intrusions, les manipulations et les fuites.

Chez SICPA, nous pensons que nos employés sont notre meilleure défense contre les menaces de cybersécurité.



Nous nous appuyons sur des personnes, des technologies et des processus **innovants** pour créer de la valeur et susciter la confiance de nos clients.



Nous sommes attentifs aux menaces externes qui pourraient compromettre l'utilisation de nos systèmes ou l'intégrité de nos fichiers, et nous prenons toutes les précautions nécessaires pour les réduire en suivant les directives de notre équipe de sécurité informatique.



Nous nous tenons au courant des dernières évolutions et exigences en matière de sécurité de l'information, en appliquant des normes de cybersécurité de pointe, telles que la sécurité dès la conception, et en obtenant les certifications les plus rigoureuses pour nos systèmes.

PENSEZ-Y

- Cryptez les données sensibles avant de les partager en externe ou de les emporter en voyage d'affaires.
- Maintenez votre ordinateur et votre téléphone à jour avec la dernière version du logiciel de sécurité approuvé par SICPA.



EXEMPLES

- Nous utilisons des mots de passe complexes et ne les partageons pas avec d'autres.
- Nous ne laissons jamais un ordinateur non verrouillé et sans surveillance dans un lieu public.
- Nous ne discutons pas des activités ou des affaires de SICPA en public.
- Nous sommes attentifs aux tentatives de nous soutirer des informations par le biais de l'ingénierie sociale, de l'usurpation de l'identité d'un dirigeant de SICPA ou d'un faux sentiment d'urgence.
- Nous signalons tout courriel ou appel téléphonique que nous soupçonnons de pouvoir mener à un incident de sécurité.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

PROTECTION DES DONNÉES ET DE LA VIE PRIVÉE

Nous respectons la vie privée et protégeons les données avec toute l'attention requise.

- ✓ Nous nous engageons à traiter les données personnelles avec le soin approprié, conformément aux lois applicables et aux principes de confidentialité.
- ✓ Nous respectons toujours la vie privée des personnes afin de gagner et de mériter leur confiance.
- ✓ Nous sélectionnons et contrôlons soigneusement les tiers autorisés à traiter ou à accéder aux données personnelles dont nous sommes responsables.

SOUTIEN À LA COMMUNAUTÉ

Nous nous engageons auprès des communautés dans les pays où nous opérons et les soutenons.

- ✓ Nous cherchons à avoir un impact social positif dans les régions où nous opérons.
- ✓ Nous investissons dans l'économie locale en embauchant du personnel local et en travaillant avec des fournisseurs locaux de biens et de services.
- ✓ Nous soutenons les activités sociales, culturelles, éducatives et scientifiques au sein de ces communautés par des dons financiers et en nature ainsi que par le bénévolat des employés.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

**06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS**

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS



TRAVAIL ET DROITS DE L'HOMME

Nous sommes fermement engagés à respecter les droits de l'homme partout où nous opérons.



Nous respectons les droits et la **dignité de nos travailleurs dans tous les pays** où nous exerçons nos activités.



Nos pratiques de travail respectent les **droits humains et sociaux**.



Nous sommes fermement **opposés au travail des enfants** et à toute forme de travail forcé.



CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Nous traitons de manière proactive toute violation potentielle de ce Code dans notre chaîne d'approvisionnement.

Nous surveillons les problèmes potentiels liés à nos activités sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de nos produits et de nos services, des fournisseurs aux clients, en :

- Retraçant l'origine de nos matières premières et nous enquérant des conditions de travail et de l'impact environnemental.
- Nous assurant de savoir comment nos produits sont utilisés et par qui.

01 LA CONFIANCE EST NOTRE DOMAINE

02 VOTRE RESPONSABILITÉ

03 NOS COLLABORATEURS

04 L'INTÉGRITÉ DANS NOS AFFAIRES

05 NOTRE INTÉGRITÉ FINANCIÈRE

06 NOTRE COMPORTEMENT SUR LES MARCHÉS

07 OBTENIR DE L'AIDE ET DES CONSEILS

SECTION 07

OBTENIR DE L'AIDE ET DES CONSEILS

Nous encourageons nos collaborateurs et nos partenaires commerciaux à obtenir plus d'informations et à demander conseil lorsqu'ils ne sont pas certains de ce que l'on attend d'eux.

Si vous avez des préoccupations concernant l'application de notre Code, de nos politiques ou de nos procédures, sentez-vous libre de les soulever sans crainte de représailles.

DANS CETTE SECTION

- 7.1 À QUI S'ADRESSER
- 7.2 EXPRIMER DES PRÉOCCUPATIONS
- *SPEAK UP*

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

À QUI S'ADRESSER

Confus ou inquiet ? Il existe différentes ressources à votre disposition pour vous aider à clarifier une situation. Votre premier arrêt sont les politiques globales et locales disponibles sur l'intranet de SICPA.



Vous devez **lire et vous assurer de comprendre** toutes les politiques de SICPA, et suivre tous les modules de formation pertinents relatifs à vos activités.



Pour toute clarification ou question, n'hésitez pas à **demandeur à votre responsable** ou à tout responsable de départements tels que les Ressources Humaines, la Finance, la Conformité, le Juridique ou la Santé et la Sécurité, que ce soit au niveau local ou au siège mondial.

Les responsables de SICPA accueillent les questions et les préoccupations de tous les employés.





EXPRIMER DES PRÉOCCUPATIONS – **SPEAK UP**

Nous encourageons chaque employé de SICPA et chaque partie prenante externe à s'exprimer en cas de préoccupation, et nous les écoutons et les soutenons lorsqu'ils le font.

LA SPEAK UP LINE DE SICPA

Si vous n'êtes pas à l'aise à l'idée de soulever le problème en personne avec votre responsable ou d'en discuter ouvertement avec d'autres services, vous pouvez utiliser notre système d'alerte, la *Speak Up Line* de SICPA. Disponible 24 heures sur 24 en interne comme en externe, elle est gérée par un prestataire externe via un portail internet et un centre d'appels. Vous aurez la possibilité d'effectuer un signalement anonymement.

Quelle que soit la voie que vous empruntez, **votre problème sera pris au sérieux** et géré avec le niveau de confidentialité approprié.

SICPA a une **politique de non-représailles et ne tolérera pas de représailles à l'encontre d'un lanceur d'alerte** effectuant un rapport de bonne foi.

Toute forme de représailles, y compris de potentielles conséquences négatives sur la carrière, le salaire, la réputation ou les conditions de travail, constitue une violation claire de la politique de SICPA.

01
LA CONFIANCE EST
NOTRE DOMAINE

02
VOTRE
RESPONSABILITÉ

03
NOS
COLLABORATEURS

04
L'INTÉGRITÉ DANS
NOS AFFAIRES

05
NOTRE INTÉGRITÉ
FINANCIÈRE

06
NOTRE
COMPORTEMENT
SUR LES MARCHÉS

07
OBTENIR DE L'AIDE
ET DES CONSEILS

Dans ce Code de Conduite, le genre grammatical masculin a été utilisé avec une valeur générique et non spécifique, entendu comme un genre non marqué qui englobe la totalité des individus et s'applique à tous de manière conjointe et indistincte.

Cette version traduite n'est fournie qu'à des fins de commodité et la version en langue anglaise de ce Code de Conduite prévaudra en cas d'incohérence entre les deux versions.



SICPA
Siège mondial
Av. de Florissant 41
1008 Prilly
Suisse

Tel +41 21 627 55 55
Fax +41 21 627 57 27
info@sicpa.com
www.sicpa.com

Dans le monde entier :
www.sicpa.com/map

© 2023 SICPA HOLDING SA, Suisse

SICPA est certifiée ISO 9001:2015, ISO 14001:2015, ISO 45001:2018, ISO 27001:2013, ISO 17025:2017 et ISO 37001:2016, selon un programme de déploiement mondial, dans le cadre d'un système de gestion intégré unique.

Tous les éléments de ces pages, y compris le texte, la mise en page, la présentation, les logos, les icônes, les photos et toute autre œuvre d'art, y compris toute œuvre dérivée, sont la propriété intellectuelle de SICPA (aux fins du présent document, le terme « SICPA » désigne SICPA HOLDING SA ou l'une de ses sociétés mères ou affiliées), sauf indication contraire, et sont protégés par une marque, un brevet ou un droit d'auteur.

Aucune reproduction, utilisation dérivée ou commerciale de quelque élément n'est autorisée sans l'autorisation écrite expresse préalable de SICPA. Les informations contenues dans ces pages ou dérivées de celles-ci ne doivent pas être utilisées pour le développement, la production, la commercialisation d'un produit ou d'un service, ou à toute autre fin, sans l'autorisation écrite expresse préalable de SICPA.